

DÉCLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CTSD DU MERCREDI 26 JANVIER 2022

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Après une mobilisation record des personnels des métiers de l'éducation en général et des enseignants en particulier, des annonces ont été faites par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale.

L'UNSA Éducation se félicite de la prise en compte de certaines revendications qu'elle porte depuis le début de la crise sanitaire pour garantir les conditions de travail des personnels dans le cadre le plus sécurisé possible pour nos élèves.

Afin que ces décisions ne restent pas que de vaines paroles, il est désormais temps de les décliner concrètement en s'adaptant au contexte local : livraison de masques chirurgicaux et FFP2 et d'autotests ; recrutements de personnels sur listes complémentaires, de contractuels, de personnels infirmiers, d'AED et de vacataires administratifs pour les circonscriptions en appui des IEN et des directeurs d'école ; impulsion sur le territoire pour équiper les salles de capteurs de CO2 et mise en œuvre du protocole.

L'UNSA Education vous alerte en ce qui concerne actuellement notre département. Les informations qui nous remontent font état d'une contamination croissante au sein des classes entraînant des conditions de travail de plus en plus difficiles. Certaines situations

nous interrogent sur la protection des élèves et des personnels, absolument pas prioritaires dans ce protocole, qui impose de garder coûte que coûte les classes ouvertes.

Classes qui ferment par ailleurs, faute de possibilité de remplacement... Faut-il que les collègues épuisés se mettent en arrêt de travail afin de protéger leurs élèves et eux-mêmes ? Le principe de précaution devrait s'imposer et nous vous demandons d'alerter officiellement notre Ministre sur la réalité actuelle de nos écoles et établissements oisiens.

Dans le 1er degré, la dotation en emplois n'est pas à la hauteur et les moyens supplémentaires, liés à la réforme de la formation initiale, même dans un contexte de baisse d'effectifs, ne sont pas suffisants. Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs.

Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2022, le régime des décharges doit être à nouveau amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés aux augmentations des régimes de décharges actuels (pour les écoles de 6 et 7 classes et pour les écoles de 12 et 13 classes). C'est le sens des engagements pris par le ministère et l'UNSA Éducation sera vigilante à ce que ce soit bien le cas. L'UNSA Éducation est également disponible pour travailler à l'organisation concrète de ces décharges dans notre département.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus fragiles dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre d'enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

Dans le second degré, les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont de nouveau dégrader les conditions d'enseignement

La préparation de la rentrée du 2nd degré se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire national. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale.

En effet, à la rentrée 2022, exceptionnellement, dans les établissements cohabiteront des stagiaires titularisés passant d'un mi-temps à un temps plein (ancienne réforme) et des contractuels alternant MEEF ayant obtenu le concours 2022 exerçant dorénavant leur année de stage à temps plein.

C'est ainsi que les 18 postes supprimés dans notre académie sont artificiellement transformés en dotation positive de 13 postes ! Une interprétation honnête aurait acté la disparition de 18 cadres A de la Fonction Publique parmi les corps enseignants du 2nd degré. C'est évidemment une bien mauvaise nouvelle dans une région déjà fortement éprouvée.

La transformation d'HSA en 17 ETP est quant à elle un petit pas dans le bon sens. Peut-être la prise de conscience du nombre trop important d'HSA au détriment des Heures postes dans les établissements ? Cela ne peut cependant masquer le contexte de restriction budgétaire soit la suppression de 18 postes dans notre académie.

Agissant ainsi, vous niez la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus après plusieurs années de scolarité impactées par la pandémie de la Covid 19. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous. Les tensions demeurent pour mettre en œuvre pleinement les réformes qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle.

Cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Enfin, la désaffection des concours mais également, phénomène nouveau, la question du recrutement des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes.

L'ordre du jour nous amène à examiner la DGH des collèges de l'Oise. Dans notre département, est annoncée une baisse des effectifs par rapport à la rentrée 2021. Les heures postes augmentent tandis que le volume d'HSA est à la baisse. Faut-il y voir un petit pas

dans le bon sens, la prise de conscience du nombre trop important d'heures supplémentaires au détriment des heures postes dans les établissements ?

Toutefois, 23 collèges dont 3 en éducation prioritaire ont reçu une DHG en baisse.

Concrètement, dans ces établissements, ce sont les moyens humains qui vont être fractionnés, pressurés, émiettés sur des compléments de services. Concrètement encore, ce sont les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir car, pour des classes différentes, un même enseignant ne peut faire ses heures que les unes après les autres quand deux enseignants peuvent les faire en même temps. Ce ne sont donc pas les besoins des élèves qui prévaudront pour construire les emplois du temps mais les contraintes humaines alors qu'aucune mesure n'est prévue pour renforcer l'encadrement éducatif.

Nous saluons les créations sur l'Académie de 6 ULIS, de 3 UPE2A, de PPPE et de sections internationales dans des collèges dits défavorisés, qu'en est-il pour l'Oise ?

Cependant nous déplorons que les moyens utilisés pour ces créations aient été pris au détriment des collèges perdant des heures d'enseignement et cela faute de dotation ministérielle suffisante.

Pour l'Unsa Education et le SE-Unsa, l'École publique ne peut plus attendre les moyens indispensables à son fonctionnement : postes de remplaçants pour les arrêts maladie ou la formation, postes de RASED, postes d'enseignants dans le 2d degré pour alléger les effectifs des classes, recrutement d'AESH et ouverture de classes supplémentaires en ULIS et en établissements spécialisés pour répondre aux besoins notifiés par la MDPH, sans oublier les moyens dédiés à l'offre éducative en milieu rural. Sans cet investissement, notre système éducatif ne résistera pas aux crises ni à leurs conséquences.

L'Unsa Éducation de l'Oise